

# BAREME GESTION LOCATIVE

(à la charge du bailleur)

## HONORAIRES DE GESTION

<b>PRESTATIONS INCLUSES</b>	<b>INITIAL</b>	<b>CONFORT</b>	<b>PRIVILEGE</b>	
En % HT de l'encaissement - TVA en vigueur 20 %	7 % HT	8 % HT	9 % HT	
Mise en place du mandat de gestion juridique, fiscal, technique et informatique	●	●	●	
Émission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Tenue de la comptabilité locataire	●	●	●	
Lettre de rappel, relance téléphonique, mise en demeure et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers et des provisions de charges	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé du locataire	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges (justification et régularisation des charges locatives selon décret 87-712 et 87-713 du 26 Août 1987)	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Reddition mensuelle des comptes (Art.66 du décret n°72678 du 20 juillet 1972)	●	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès du Trésor Public	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
<b>PRESTATIONS OPTIONNELLES</b>	<b>INITIAL</b>	<b>CONFORT</b>	<b>PRIVILEGE</b>	<b>Coût TTC</b>
Tarif de vacation horaire = 78,33 € HT - TVA en vigueur 20 %	7 % HT	8 % HT	9 % HT	Hors forfait
Frais administratifs par lot (immeuble ou bailleur)	●	●	●	2,50 € TTC
Établissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	Vacation horaire
Recouvrement des créances, remise du dossier à l'huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du bailleur)	○	●	●	Vacation horaire (Hors GLI)
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise (déplacement inclus), établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	Vacation horaire
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : devis et demande d'accord au bailleur si nécessaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	Vacation horaire
Visite de courtoisie (pré-état des lieux de sortie)	○	●	●	Vacation horaire
Gestion du congé de dénoncé au locataire pour vente, pour reprise ou pour habiter	○	○	●	Vacation horaire
Gestion technique de tous travaux supérieurs à 1500 € TTC : visite du logement, devis, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	○	●	172 € TTC + 3 % TTC du montant des travaux TTC
Gestion avis à tiers détenteur	○	○	●	42 € TTC
Conseil et expertises pour prestations exceptionnelles	○	○	○	Vacation horaire
Gestion du diagnostics ERNMT	○	○	○	7 € TTC
Gestion du diagnostics DPE	○	○	○	25 € TTC
Gestion du suivi autre diagnostic	○	○	○	25 € TTC
Garantie de paiement des loyers impayés, protection juridique et détérioration immobilières (GLI)	○	○	○	3 % TTC des sommes quittancées